

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES
EN
LANGUES MODERNES APPLIQUÉES

INTERNATIONAL REVIEW OF STUDIES
IN
APPLIED MODERN LANGUAGES

Numéro spécial 2019

*Migrations, économies et sociétés :
des transferts culturels au « marketing de l'identité »*

Coordinateurs :
Frédéric Spagnoli, Mihaela Toader, Alina Pelea, Manuela Mihăescu

RIELMA, numéro spécial 2019
Migrations, économies et sociétés :
des transferts culturels au « marketing de l'identité »

Publicație LMA sub egida CIL

Comitet științific:

Fabrice BARTHELEMY	Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, France
Sewoenam CHACHU	University of Ghana, Ghana
Daniel GALATANU	Universitatea „Dunărea de Jos” din Galați, România
Marika GALLI	Université de Franche-Comté, France
Vincent GIROUD	Université de Franche-Comté, France
Christian HOUNNOUVI	Université de Nantes, France
Pierre JAMET	Université de Franche-Comté, France
Paul JOHN	Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada
Oliver JOUFFROY	Université de Franche-Comté, France
Stéphane KRONENBERGER	Aix-Marseille Université, France
Jordi LUENGO LÓPEZ	Universidad Pablo de Olavide, de Sevilla, España
Michelle NOTA	Université de Bourgogne, France
Irina POP	Universitatea din Oradea, România
Giovanna RECH	Università degli Studi di Trento, Italia
Sridhar THAPA	Freelance consultant in local development, Kathmandu, Nepal
Mihaela TOADER	Universitatea Babeș-Bolyai, România
Zidane ZERAOUI	Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey, México

Director:

Mihaela TOADER Universitatea Babeș-Bolyai, România

Editori responsabili:

Frédéric Spagnoli (Université de Franche-Comté)
Mihaela Toader, Alina Pelea, Manuela Mihăescu (Universitatea Babeș-Bolyai)

ISSN 1844-5586
ISSN-L 1844-5586

Tiparul executat la:
S.C. ROPRINT S.R.L.
400188 Cluj-Napoca • Str. Cernavodă nr. 5-9
Tel./Fax: 0264-590651 • roprint@roprint.ro

Table des matières

Présentation : Migrations et Langues Étrangères Appliquées : quelques pistes de réflexion / 5

Section 1 - Les multiples facettes des migrations / 9

Pablo Turrión-Borrillo, *Les traces migratoires actuelles en Espagne (1999-2019) / 11*

Olivia N. Petrescu, *Una mirada al fenómeno migratorio entre México y EE. UU. / 22*

Adina Cornea, *Romania and Italy. Latin Roots, Historical and Economic Interferences / 36*

Elena Platon, *La mobilité académique entre la « parenthèse existentielle » et l'intégration socioculturelle / 45*

Section 2 - Les transferts culturels / 57

Françoise Favart, *La migration corse à Marseille : valorisation discursive d'une identité / 59*

Kudzo Woezo Parkoo, *Human Mobility and Social Innovation: Modelling Socioeconomic Well-Being through Cross-Cultural Exchanges and Technology Learning / 71*

Lucile Chastre, Jean-Paul Dufiet, *Médiation, immigration et droits culturels au Musée de Saint-Denis / 81*

Section 3 - Le marketing de l'identité / 91

Giulia Molinarolo, *Il marketing identitario nella letteratura italiana della migrazione / 93*

Bertrand Dongmo Temgoua, *Tradition, modernité et tourisme : la transformation des funérailles bamiléés en marque culturelle au Cameroun / 103*

Juan Pablo Chaclan, *Guatemaltecos en el extranjero: identidad guatemalteca, marketing y café / 116*

Paul-Marie Moyenga, *Migrations, économies et sociétés : le marketing de l'identité comme cadre de réinvestissement d'un capital migratoire / 125*

La migration corse à Marseille : valorisation discursive d'une identité

Françoise Favart

Università degli studi di Trieste

Abstract. Marseille, a port city since 600 B.C., has offered over the centuries refuge to immigrants coming from Italy, North Africa, etc. However, it is by the middle of the 19th century that the waves of migration are becoming more intensive. Among these waves, one can find the internal migration of Corsicans to the continent, especially to Marseille. Our analysis of two videos filmed forty years ago, which is based on lexical, semantic and argumentative parameters, shows how this internal migration is presented as an enhancement of Corsican identity.

Keywords: discourse analysis, argumentation, migration, identity.

INTRODUCTION

En raison de sa situation géographique et de son port qui s'ouvre sur la Méditerranée, la ville de Marseille a de tout temps été un lieu de passage et d'accueil qui a favorisé la rencontre et le brassage des cultures. C'est toutefois à partir du milieu du XIX^e siècle que les historiens situent les grandes vagues de migration (Gastaut, 2009 : 49). Parmi celles-ci, la migration interne des Corses venus s'établir sur le continent. S'il s'agit d'une forme de déplacement particulier puisqu'il se produit au sein de l'Hexagone¹, il n'en reste pas moins que, dès lors qu'on s'intéresse à la migration dans la citée phocéenne, la présence des Corses est considérée comme un fait significatif et définie comme une « grande migration » (Témine, 1985 : 38) ou comme un « important mouvement migratoire » (Pellegrinetti, 2011 : 115). Cela s'explique peut-être en raison du nombre de personnes qui ont quitté l'île², mais aussi en raison de cette identité nouvelle, constituée d'une langue et d'usages culturels propres, qui va marquer de son empreinte la ville de Marseille³.

Nous aurons l'occasion de montrer par la suite que les Corses vont s'inscrire comme des piliers de la structure professionnelle et associative marseillaise. Après avoir dressé le cadre social et historique dans lequel prend place le phénomène, nous

¹ Même si tous ne s'accordent pas sur le choix de l'adjectif, il est d'usage, notamment dans la Constitution française du 4 octobre 1958, de distinguer la France ultramarine (France d'outre-mer) de la France hexagonale ou métropolitaine. C'est au sein de cette dernière que se situe la Corse.

² Les chiffres varient mais certaines études estiment à 60 000 le nombre de Corses ayant rejoint la ville de Marseille au début du XX^{ème} siècle (Kitson, 2014).

³ On sait qu'en 1768, avant sa concession à la France, lors du traité de Versailles, la Corse faisait partie de la République de Gênes. La langue corse appartient ainsi au groupe italo-roman et est proche des dialectes de l'Italie centrale, dont le toscan.

nous intéresserons à la mise en parole du mouvement migratoire corse, pour montrer, à travers l'analyse de deux documents, comment le récit de cet épisode historique s'inscrit dans un processus de valorisation identitaire. Pour ce faire, nous proposerons une analyse des caractéristiques lexicales et sémantiques, ainsi que de quelques stratégies argumentatives présentes dans les extraits sur lesquels repose notre étude.

1. LA MIGRATION VERS MARSEILLE : ARRIÈRE-PLAN SOCIO-HISTORIQUE

Dans certains imaginaires, la ville de Marseille est perçue à la fois comme un lieu de migration et d'insécurité où les deux termes sont assimilés (Témime, 1985 : 37). Toutefois, au cours des siècles, des représentations diverses ont vu le jour en relation aux vagues migratoires qui s'y sont succédé. En effet, la ville a été le point de chute de mouvements migratoires plus ou moins massifs et correspondant à des populations d'origines diverses. De fait, avant la Première Guerre mondiale, Marseille est une ville où les Italiens représentent à eux seuls 20% de la population (Témime, 1985 : 40), alors qu'aujourd'hui c'est principalement à une population maghrébine, dans un pourcentage analogue, qu'est associée la migration. Au-delà de ces déplacements de communautés étrangères, la cité phocéenne a connu une importante migration interne, parfois appelée *diaspora*, celle des Corses. Si on fait remonter au XV^e siècle l'arrivée des premiers habitants de l'île à Marseille, c'est dès la fin du XIX^e siècle que la Corse connaît un important mouvement migratoire dont les origines s'expliquent par une situation sociale et économique difficile. En effet, l'économie insulaire qui repose essentiellement sur l'agro-pastoralisme s'effondre provoquant un marasme qui affecte l'ensemble de la société (Pellegrinetti, 2011 : 117). On estime ainsi que la population de l'île passe de 300 000 habitants en 1900 à 176 000 en 1962 (Salkazanov, Vienot, 1980 : 24). Pour les Corses en quête de progression sociale, l'émigration vers le continent et notamment vers la ville de Marseille s'avère être un moyen efficace pour faire face à la crise économique. Le choix de la cité phocéenne s'explique par la relative proximité de la ville tout comme par l'attraction que représente une communauté corse qui y est déjà bien implantée et qui offre un réseau d'accueil aux nouveaux arrivants. Marseille représente en outre une potentialité d'emploi pour tous les jeunes venus y effectuer des études qu'ils ne pouvaient réaliser sur l'île. On apprend, en effet, dans les deux documents que nous analysons que quitter la Corse ne se justifiait pas uniquement par la recherche d'un emploi, mais se présentait également comme un passage obligé pour tous ceux qui souhaitaient entreprendre des études universitaires. En outre, comme le souligne M.-F. Attard-Maraninchi (1997), il apparaît que l'émigration des Corses à Marseille est fortement structurée et s'appuie sur des réseaux d'entraide que constituent les appartenances insulaires. Cette solidarité entre Corses se traduit, en particulier

durant la période de l'entre-deux-guerres, par la naissance de nombreuses associations qui correspondent souvent aux communautés villageoises d'origine (Attard-Maraninchi, 1997 : 38-39). On sait également que ces populations vont se concentrer principalement dans un quartier, situé à proximité du Vieux port et connu sous le nom du quartier du *Panier*. C'est là que les Corses retrouveront un cadre familial où les traces d'une installation lointaine sont bien visibles. On cite fréquemment, à titre d'exemple, la place de Lenche dont le nom vient d'une célèbre famille originaire du Cap Corse, les Lenci.

2. LE CORPUS

Afin d'analyser l'image de la migration corse à Marseille et, par là même d'une identité, nous nous sommes appuyée sur deux documents vidéos que séparent plusieurs décennies.

Dans le premier, qui remonte au 21 janvier 1965, intitulé *Marseille capitale des Corses*, disponible sur le site de l'INA, nous avons pris en compte des extraits provenant de différents énonciateurs : d'une part, la *voix narrante* qui introduit le sujet et permet la transition entre les témoignages des Corses interviewés, de l'autre, les Corses qui se sont établis à Marseille. Nous avons également intégré dans notre analyse le texte de présentation de la vidéo dont le but est de résumer le sujet proposé.

Le second document s'inscrit dans le cadre d'une émission de télévision, *La grande émission* du 7 juin 2011 et repose quant à lui sur une interview à M.-F. Attard-Maraninchi, historienne, issue de la migration corse à Marseille et auteure d'un ouvrage consacré au quartier du *Panier*.

Les deux extraits comportent des distinctions en ce qui concerne le genre discursif et leur finalité. Le premier, d'une durée de 11 minutes environ, répond essentiellement aux caractéristiques d'un bref documentaire et relève majoritairement des modes discursifs qui s'apparentent à la narration et à l'explication. Le second est lui aussi constitué de nombreux passages explicatifs, mais s'inscrit dans le cadre d'une interview visant à la fois à présenter une situation historique et sociale et à promouvoir indirectement un ouvrage écrit par l'historienne invitée sur le plateau de télévision.

3. CONSTRUCTION DE L'IMAGE DE LA MIGRATION CORSE À MARSEILLE : ANALYSE

On le sait, les typologies ou les genres de discours convoquent les différentes composantes de la situation de communication (Charaudeau : 2001). Afin de tenter de comprendre quelle est l'image, qui se construit, de la migration corse à Marseille, nous nous appuyerons sur les récurrences propres à ces deux documents. Notre analyse s'articulera ainsi autour de trois moments distincts. Nous proposerons tout

d'abord des extraits qui illustrent les aspects thématiques abordés dans le corpus pour analyser ensuite les éléments lexico-sémantiques qui les caractérisent. Enfin, nous prendrons en compte les principales stratégies argumentatives mises en œuvre dans les deux documents pour dire la migration corse à Marseille.

3.1. Les récurrences thématiques

Sans prétendre à l'exhaustivité nous avons retenus 4 sujets qui se comportent comme des éléments structurants des deux documents : 1. les raisons du départ de Corse ; 2. les Corses, figures de prestige pour Marseille ; 3. l'activité exercée sur place par les Corses ; 4. les références identitaires.

3.1.1. Document 1 : Marseille, capitale des Corses

Les raisons du départ

Dès la lecture du texte introductif, nous sommes informés des raisons qui ont poussé les Corses à quitter l'île :

Les principales causes de cette migration des Corses vers Marseille sont bien sûr la proximité de la grande ville phocéenne par rapport à l'île et le pôle d'attraction que constitue une communauté déjà installée et offrant un réseau d'accueil. Le continent offre de plus une plus grande potentialité d'emploi souvent à l'issue d'études qui ne peuvent se faire qu'en dehors de l'île⁴.

Un peu plus loin, le journaliste (voix narrante) ajoute :

On pourrait en entendre mille, les raisons qu'ils donneraient de leur installation ici seraient toujours l'abandon, le dénuement dans lequel se trouve leur île qui reste pourtant si vivante dans leur cœur.

Il confirme lui aussi que les Corses :

viennent ici pour terminer leurs études ou pour chercher du travail.

Les trois premiers témoins interviewés disent respectivement :

Témoin 1 : Moi-même quand j'ai quitté Bastia, [...] où devais-je aller ?

Témoin 2 : Pour commencer mes études de médecine ? Eh bien, je devais venir ici parce qu'ici se trouvaient de mes parents.

Témoin 3 : Je suis parti à l'âge de treize ans du Cap corse pour venir naviguer. Je suis venu à Marseille parce que j'avais de la famille et en Corse, il n'y avait pas de débouchés.

Les Corses, figures de prestige pour Marseille

Eh bien, il y a une légende qui veut que les Corses aient accompagné les Phocéens quand ils sont arrivés à Marseille [...] mais bien plus certaine est la présence des Corses à Marseille à partir du XV^e siècle. L'histoire a retenu de nombreux noms de Corses célèbres qui ont occupé dans cette cité une place prépondérante [...] Thomas Lenche [...] fut le fondateur du premier comptoir français sur la côte des

⁴ Il est relativement malaisé de dresser des comparaisons avec la situation universitaire actuelle en France, compte tenu des différentes réformes qui ont eu lieu et de la complexité que connaît aujourd'hui le système français (procédures Parcoursup, possibilité de suppression du numerus clausus pour les facultés de médecine...). Il est clair toutefois que la ville de Marseille offre des possibilités majeures par rapport à la seule université de Corse. Aujourd'hui encore, les étudiants en médecine inscrits à l'université Pasquale Paoli doivent terminer leur cursus sur le continent.

Barbaresques⁵, le bastion de France, et il fut ainsi le promoteur de l'expansion française en Afrique du nord [...]. Sait-on que le comte Riqueti et marquis de Mirabeau, le grand tribun de la Révolution française, était avait [sic] du sang corse dans les veines ? Ne descendait-il pas en droite ligne de la fille d'Antoine Lenche, le neveu de Thomas⁶ ?

L'activité des Corses à Marseille

Alors que l'une des premières activités exercées par les Corses est la navigation, elle est fréquemment évoquée comme une activité transitoire. C'est le cas du deuxième témoin qui précise qu'il s'est par la suite installé comme commerçant. La navigation est mentionnée par la voix narrante qui affirme *qu'on retrouve des Corses dans toutes les professions, dans tous les corps de métier* et s'appuie sur les exemples suivants pour conforter ses propos :

un médecin marseillais sur six est corse, un pharmacien sur dix, un chirurgien-dentiste sur cinq. Au palais, un avocat sur cinq est corse, un huissier sur six. Dans le secteur public, un fonctionnaire public sur quatre est corse.

Les activités les plus humbles semblent ainsi reléguées au second plan. Il paraît toutefois difficile, surtout au début de la seconde moitié du XX^e siècle, d'effacer complètement la présence des « mauvais garçons » corses au sein de la délinquance marseillaise. Voici ce qu'en dit un avocat interviewé lors du reportage :

J'en ai connu beaucoup forcément, mais je dois dire qu'il y a une sorte de régression qui se produit, dans la mesure où mon expérience peut servir d'indication sur ce point.

Suite à ce premier échange où l'aspect négatif est fortement atténué, le journaliste demande à l'homme de loi s'il peut s'agir d'une promotion sociale. L'avocat confirme en faisant remarquer que « cette espèce de progression est tellement dans le caractère corse » et ajoute à titre d'exemple :

Il m'a été donné de constater par exemple que beaucoup d'entre eux qui avaient été des truands avérés [...] ont des enfants qui ont été dirigés dans une tout autre orientation, qui se préoccupent maintenant d'être des ingénieurs, des assistants à la faculté des sciences, de médecine...

Les références identitaires

La référence identitaire est associée à la langue des origines et, de manière implicite, à ces *cercles* où se réunissent les Corses :

Ils ne peuvent s'empêcher d'en [de leur île] parler entre eux dans le dialecte de leur enfance chaque fois qu'ils se rencontrent.

⁵ Ce terme désignait autrefois les côtes septentrionales du continent africain.

⁶ L'extrait se poursuit avec l'évocation d'autres figures corses ayant joué un rôle politique important au sein de la ville de Marseille. Pour des raisons d'espace, nous ne pouvons toutes les citer.

3.1.2. Document 2 : *Le Panier, ville corse à Marseille*⁷

Dans le second document, c'est essentiellement à travers les propos de l'invitée à *La grande émission*, M.-F. Attard-Maraninchi, que la migration corse à Marseille est donnée à entendre.

Les raisons du départ

À la question de la journaliste visant à comprendre ce que les Corses sont venus chercher à Marseille, l'historienne répond :

Du travail, c'est une migration de la misère. La Corse subit une situation économique déplorable à la fin du XIX^e siècle et ne peut pas aider chacun à survivre.

L'attraction humaine est la plus importante [...]. C'est l'attraction humaine et l'attraction villageoise, c'est-à-dire que les gens d'un village s'installent dans une rue et sitôt les appartements qui se vident sont remplis par les gens du même village.

Les Corses, figures de prestige pour Marseille

Les Corses ont commencé à aller à Marseille depuis le XVI^e siècle et la place de Lenche porte le nom d'une famille célèbre de Capcorsins qui s'appelaient les Lenche.

L'activité des Corses à Marseille

On apprend que les Corses :

Quand ils arrivent, ils commencent principalement par être navigateurs [...]. Ça leur permet d'avoir un salaire et d'enfin pouvoir travailler, d'envoyer de l'argent à la famille, mais surtout c'est une très bonne transition avant de pouvoir réellement s'installer.

On remarque ici aussi, le caractère transitoire dont est marquée la navigation.

Les références identitaires

Le quartier du Panier reste le lieu de référence, c'est-à-dire si on veut acheter des produits corses c'est là qu'on va. Si on veut participer à une animation familiale ou culturelle, on va toujours assister aux communions, on va aux *Accoules*⁸ ou on va à *la Major*⁹ assister à une messe un peu particulière.

3.1.3. Approche commune

Le paragraphe 3.1 montre comment les deux documents, distants au plan chronologique, présentent de nombreux points communs en ce qui concerne le choix des sujets abordés mais aussi le biais par lequel ceux-ci sont affrontés. On observe en effet que c'est avant tout une vision valorisante de la migration qui émerge des sujets décrits. Il semblerait que, dans les deux cas, l'accent soit mis sur l'idée d'une amélioration du statut social des Corses. L'exemple des professions nous semble significatif du fait que les activités liées à la navigation sont présentées comme passagères, comme si elles étaient nécessairement vouées à être remplacées par des

⁷ Il s'agit du titre de l'ouvrage de M.-F. Attard-Maraninchi (1997).

⁸ Il est question de l'une des plus vieilles églises de Marseille qui se situe dans le quartier du même nom, juste à côté du Panier.

⁹ Nom donné à la cathédrale Sainte-Marie-Majeure qui se trouve en bordure du quartier du Panier.

métiers plus « prestigieux ». Le caractère épideictique du discours se reflète également dans les choix lexicaux opérés par les énonciateurs et dans l'aspect sémantique qui ressort des énoncés.

3.2. Aspects lexico-sémantiques

Si la valorisation est un trait dominant dans les deux documents, la migration corse est parfois présentée sous un jour plus négatif. Le discours pourrait dès lors être envisagé selon deux pôles qui, de prime abord, semblent distincts. L'un est alimenté par les aspects négatifs alors que l'autre est constitué d'éléments positifs qui occupent majoritairement l'espace discursif.

Sens négatif

Nous avons relevé essentiellement deux traits négatifs dans notre corpus. Le premier renvoie à la sphère des émotions et est associé à l'abandon de la terre d'origine. D'une part, celui-ci est décrit comme une *déchirure*, de l'autre, ce départ s'explique par des raisons historiques bien connues : la situation économique de la Corse qui pousse ses habitants à quitter leur terre. Dans le document de 1965, les choix lexicaux du journaliste s'apparentent à une forme de pathos où des termes tels que : *abandon* ou *dénuement* laissent entendre la douleur qu'a engendrée l'éloignement de la terre d'origine. Les propos de M.-F. Attard-Maraninchi vont globalement dans le même sens puisqu'elle évoque une *déchirure* ainsi qu'une *migration de la misère* dans une Corse qui connaît *une situation économique déplorable*. Le second trait négatif s'apparente au contexte de violence et de délinquance et renvoie aux *mauvais garçons*. Un élément que nous n'avons relevé que dans le premier extrait et qui passe en arrière-plan par rapport au sens global qui ressort de ce document.

Sens positif

Nettement plus nombreux que les précédents, les éléments porteurs de sens positifs s'inscrivent globalement dans une forme d'implicite qui s'identifie à des valeurs en partage. Nous pensons en particulier à l'idée de famille, d'études, de travail ainsi qu'à une volonté forte d'ascension sociale qui revient comme un motif récurrent dans les documents.

Tout d'abord, la famille est évoquée comme un élément significatif du mouvement migratoire tant au plan de ses membres qui sont restés sur l'île et à qui, une fois établis à Marseille, les émigrés envoient de l'argent, qu'au plan de la famille déjà installée dans la cité phocéenne. Cette dernière est un des aspects fondamentaux du choix de la destination, car ces entités familiales déjà implantées sur le continent constituent des *pôles d'attraction* ou encore dans le second extrait, elles sont associées à *l'attraction humaine qui est la plus importante*.

Le second élément de valorisation est lié à la formation des jeunes qui quittent leur île pour effectuer des études universitaires et souvent pour occuper des emplois qui s'accompagnent d'une aura de prestige au plan social. La relation entre la

migration et la profession qu'exercent les Corses à Marseille est un autre aspect positif qui émerge des documents. C'est en indiquant la proportion des Corses par rapport au reste de la population marseillaise dans certaines professions tels que médecins (1 sur 6), pharmaciens (1 sur 10), dentistes (1 sur 5), avocats (1 sur 5) que la situation professionnelle de ce que l'on appellerait aujourd'hui des migrants est donnée à entendre. De fait ce ne sont pas tant les données réelles que le destinataire du documentaire ne connaît pas nécessairement¹⁰ qui valorisent les Corses, mais plutôt un ordre de grandeur perçu comme important grâce à un partage implicite entre un émetteur, qui n'est pas là pour tromper son public, et un destinataire déjà acquis à une vision positive de la migration. Qu'il s'agisse des études ou de l'emploi, les deux se traduisent par une forme d'ascension sociale, évoquée à plusieurs reprises comme un trait caractéristique de l'identité Corse. De fait, l'identité corse est elle aussi associée à une valeur commune et à des moments de partage qui traduisent un attachement profond aux origines. Dans les documents, elle se matérialise à travers l'évocation d'usages linguistiques propres : *le dialecte de leur enfance*, des traditions ou encore des produits typiques. On observe en outre une valorisation de l'identité corse à travers les origines de cette population et l'évocation de Corses célèbres qui ont occupé une *place prépondérante* pour la ville de Marseille. Le nom de *Lenche* revient à plusieurs reprises, il est notamment présenté comme *le fondateur du premier comptoir français* sur les côtes africaines. Dans le second document, ce nom de famille est défini comme *célèbre*. Il est également question du marquis de Mirabeau, *le grand tribun* de la Révolution française où la valorisation identitaire passe par un autre épisode fondamental de l'histoire de France.

On remarque dès lors que, si certains aspects négatifs sont associés à la migration des Corses à Marseille, ils restent secondaires et n'entachent en rien la valorisation de l'épisode migratoire. De fait, les difficultés économiques de l'île signalées au moment où les énonciateurs expliquent les raisons du départ produisent *in fine* une valorisation des Corses en soulignant leur attitude courageuse. Une attitude qui agit comme un élément réparateur et efface en quelque sorte la négativité de la situation économique initiale. Un fonctionnement analogue peut être observé en ce qui concerne les actes criminels. Certes, l'histoire a laissé des traces des « mauvais garçons » qui sont, comme le souligne l'avocat interviewé, en *régression*, et qu'une progéniture exemplaire s'est chargée de réhabiliter, grâce à un parcours scolaire qui lui a permis de s'élever socialement vers des professions d'*ingénieurs*, *assistants à la faculté des sciences*, *médecins*...

3.3. Stratégies argumentatives

Nous disposons, depuis son origine aristotélicienne, de différentes catégories pour étudier l'argumentation que nous entendons ici comme une pratique

¹⁰ On estime à 100 000 le nombre de Corses vivant à Marseille dans les années 60 (Crivello), ce qui correspondrait approximativement à 7% de la population de la ville.

sociale qui répond au postulat général selon lequel tout acte de langage participe d'un principe d'*influence* où tout sujet parlant cherche à faire partager à l'autre son univers de discours (Charaudeau, 2007 : 14). Cette pratique sociale ne peut être envisagée du seul point de vue du raisonnement (et de sa supposée rigueur), mais doit être envisagée aussi du point de vue de la relation sociale qui s'instaure entre les partenaires de l'acte de langage, de ses visées stratégiques, en d'autres termes de ce qu'il est convenu d'appeler les conditions de mise en scène discursive de l'activité argumentative (Idem). Nous prendrons ici en compte les stratégies d'influence qui convoquent la légitimité et la crédibilité.

3.3.1. La légitimation / légitimité

Le principe de légitimation est un procédé argumentatif qui repose sur l'identité sociale de l'énonciateur visant à conférer de l'autorité au sujet parlant. Dans les documents que nous avons analysés, le statut socio-professionnel du sujet parlant est systématiquement précisé par le journaliste. Le destinataire du message est ainsi mis au courant que c'est par le biais du récit du président de l'Ordre des médecins des Bouches-du-Rhône, d'un avocat ou encore d'une historienne qu'il sera informé sur la migration corse. Ce statut confère une autorité de savoir à ces énonciateurs en raison de la profession qu'ils exercent et qui les place dans un rôle d'expert. De plus, la plupart d'entre eux appartiennent à des institutions (ordre professionnel, université) qui ne peuvent que renforcer cette légitimité à s'exprimer sur la migration corse à Marseille. On pourrait également envisager une autre forme de légitimité, ou plus précisément une stratégie discursive qui se met au service de la légitimité. De fait, elle n'est pas directement liée à l'énonciateur, mais au contenu des énoncés. Nous pensons en particulier à l'évocation de l'implantation des Corses à Marseille. Ainsi, avons-nous pu observer que les noms de Corses qui ont joué un rôle significatif pour la ville sont signalés dans les deux documents. Le fait d'évoquer ces figures historiques contribue d'une certaine manière à légitimer la présence des Corses qui sont arrivés des siècles plus tard sur ce même territoire.

3.3.2. La crédibilité

La crédibilité vise à déterminer la position de vérité du sujet parlant vis-à-vis de son interlocuteur (Charaudeau, 2007 : 20). Tous les énonciateurs pris en compte dans notre analyse sont parfaitement crédibles puisque l'ethos ou l'image qu'ils donnent à voir relève aussi bien du « dire vrai » que du « dire juste ». Dans les deux cas, nous avons affaire à des personnes qui ont approfondi le sujet dont elles parlent sur une longue période et qui sont elles-mêmes directement issues de la migration. De plus, bon nombre des affirmations énoncées s'appuient sur des exemples concrets qui témoignent d'une migration réussie. Ces exemples fonctionnent par ailleurs comme des stratégies argumentatives qui concourent à la construction de la crédibilité du sujet parlant. En outre, si nous nous déplaçons de la

figure de l'énonciateur vers les propos qu'il énonce – en d'autres termes vers ce qui, dans l'organisation de l'argumentation, constitue la problématisation – nous nous rendons aisément compte qu'un certain nombre d'éléments tels que les données chiffrées (les dates ou les pourcentages renvoyant au statut professionnel des Corses à Marseille), ainsi que la désignation de lieux spécifiques (nom de rue, quartiers, etc.) concourent à rendre crédible l'énonciateur. Autant d'éléments qui confirment que l'énonciateur sait de quoi il parle.

Il apparaît dès lors difficilement envisageable que le destinataire puisse remettre en question l'image valorisante qui émerge des propos énoncés. En revanche, ces stratégies participent de l'adhésion de la part du destinataire à l'image qui est donnée à entendre de la migration corse. Cette adhésion des esprits à une communauté de valeurs que l'on définit comme *homonoia* est également à comprendre comme le fruit du caractère épideictique du discours (Adam 2004 : 36).

CONCLUSION

Notre étude prend en compte deux documents qui voient le jour dans un contexte où l'on dispose, en particulier en raison de l'écart temporel qui les sépare, d'informations distinctes sur la migration corse à Marseille. Le premier est produit à une période où le phénomène demande encore à être étudié, délimité et mieux défini, alors que le second est présenté à une époque où nous disposons d'un certain recul par rapport au phénomène migratoire et d'informations plus nombreuses sur le sujet, en particulier grâce au travail des historiens. L'un et l'autre montrent toutefois, à travers les choix linguistiques des énonciateurs, ainsi qu'à travers leurs stratégies argumentatives, combien ce phénomène constitue un élément valorisant. Cette valorisation qui, dans un premier temps, pourrait sembler renvoyer uniquement à des « migrants »¹¹ courageux, soucieux de prendre soin de leur famille, désireux de satisfaire à l'ascension sociale, comporte en réalité une forme de *transfert* des traits positifs associés aux Corses sur la ville qui les accueille. De fait, les deux documents soulignent, parfois de manière implicite, que cette migration s'atteste comme un élément structurant et enrichissant pour la cité phocéenne. D'une part, l'élévation sociale, présentée comme une valeur chère aux Corses est également à entendre comme une valorisation de la ville car la présence des insulaires dans des positions socialement dignes de reconnaissance déteint inévitablement sur le lieu où sont exercées les compétences évoquées. De l'autre, la création de nombreuses associations corses de différentes natures sociales, culturelles ou économiques, fruits elles aussi de l'agrégation humaine, présentent, comme le souligne M.-F. Attard-Maraninchi (1997 : 46), une incontestable utilité économique. Il suffit de penser à

¹¹ Nous utilisons des guillemets car le terme pourrait sembler quelque peu anachronique par rapport à l'époque à laquelle renvoie l'épisode historique.

l'implantation du *Syndicat d'initiative corse* ou encore à la *Maison corse*, dont le fonctionnement s'apparente, pour la seconde, à celui d'une chambre de commerce (Attard-Maraninchi, 1997 : 46). Une confirmation ultérieure vient d'ailleurs des propos de Gilles Simeoni (Président du conseil exécutif de Corse) prononcés à l'occasion de l'ouverture d'un « village corse » à la Foire internationale de Marseille de 2017 :

C'est une manifestation extrêmement positive dans les deux sens. C'est, d'un côté, l'occasion pour la Corse de s'exporter et de se connecter à un environnement international [...]. D'un autre côté, Marseille est la plus corse des villes hors de l'île. Plus de 120 000 Corses vivent ici et disent qu'ils ne sont pas seulement des Corses de Marseille, mais des Corses à Marseille. Ils ont un lien très fort avec l'île qui, aujourd'hui, a besoin de toutes ses forces vives. La diaspora en fait partie. (Mari : 2017)

L'extrait souligne sans équivoque l'intérêt d'un entrepreneuriat de l'identité et le rôle qu'y a joué la *diaspora* corse dans son développement. Ainsi, à une époque où la mondialisation semble être le maître mot de la réussite, c'est ici l'identité d'une communauté insulaire qui est montrée comme la clé de voûte d'un succès.

Bibliographie

- Adam, J.-M., 2004, « Quand dire 'Vive le Québec libre !' c'est faire l'Histoire avec des mots » in D. Deshaies, D. Vincent (eds), *Discours et constructions identitaires*, Laval, Presses universitaires de Laval, pp. 13-38.
- Attard-Maraninchi, M.-F., 1997, *Le Panier, village Corse à Marseille*, Paris, Autrement.
- Attard-Maraninchi, M.-F., 2011, « Étude de la migration corse au 20^e siècle à Marseille : l'apport du témoignage oral », *Bulletin de l'AFAS* [En ligne], 28 | hiver 2005 - printemps 2006, mis en ligne le 07 janvier 2011, DOI : 10.4000/afas.731, consulté le 29 juillet 2019.
- Charaudeau, P., 2001, « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle » in Actes du colloque de Toulouse sur *Analyse des discours, types et genres*, Toulouse, Éditions universitaires du sud, pp. 45-73.
- Charaudeau, P., 2007, « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication » in C. Boix (eds), *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, pp. 13-35.
- Conseil-constitutionnel.fr, Constitution du 4 octobre 1958, « Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 », <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>.
- Crivello, M. « Repères méditerranéens : Parcours thématique, Marseille et ses migrations », <https://fresques.ina.fr/reperes-mediterraneens/parcours/0002/marseille-et-ses-migrations.html>, consulté le 4 novembre 2019.
- Deshaies, D., Vincent, D., 2004, *Discours et constructions identitaires*, Laval, Presses universitaires de Laval.
- Gastaut, Y., 2009, « Histoire de l'immigration en PACA aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles » in *Hommes et migrations*, n°1278, pp. 48-69.
- Kitson, S., 2014, *Police and Politics in Marseille, 1936–1945*, Amsterdam, Brill.
- Mari, N., 2017, « La Foire internationale de Marseille met la Corse, ses productions et sa diaspora à l'honneur », https://www.corsenetinfos.corsica/La-Foire-internationale-de-Marseille-met-la-Corse-ses-productions-et-sa-diaspora-a-l-honneur_a29525.html, consulté le 7 août 2019.
- Pellegrinetti, J.-P., 2011, « Migrations et pratiques politiques : les Corses de 1870 à 1914 » in *Parlement[s] revue d'histoire politique*, n° 3, pp. 115-129.
- Salkazanov, N., Vienot, A., 1980, « La Corse en mutation » in *Économie et statistique*, n°123, pp. 23-34.

Témine, É., 1985, « Marseille, ville de migrations » in *Vingtième Siècle, revue historique*, n°7, pp. 37-50.

Sources du corpus

INA.fr, 1965, « Marseille : capitale des Corses », 21 janv. 1965, <https://m.ina.fr/video/RAF0000060/marseille-capitale-des-corses-video.html>

YouTube, 2011, « Panier: un village corse au coeur de Marseille », <https://www.youtube.com/watch?v=-LhFywThdsQ>

Françoise FAVART holds a PhD in Language Sciences and in French Linguistics. She has taught French language and linguistics at the University of Trento from 2001 to 2019. She is currently *professore di seconda fascia* in French linguistics at the University of Trieste. Her research focuses on linguistic variation and its representations in literature. She is also working on political discourse analysis and on the ethos as a discourse strategy. Questions related to the didactics of French as a Foreign Language are also part of her research interests.